



POSTULAT

Auteur Marc KALBERMATTER, Doris SCHMIDHALTER-NAEFEN, Christine SEIPELT-WEBER et Laetitia HEINZMANN-BELLWALD, AdG/LA

Objet Promouvoir l'assainissement énergétique du parc immobilier valaisan en diminuant le prix à payer pour l'établissement d'un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB Plus)

Date 08/02/2021

Numéro 2021.02.063

Le CECB fournit des indications sur l'efficacité énergétique d'un bâtiment (enveloppe du bâtiment et installations techniques). Depuis le 1er janvier 2021, il est obligatoire le CECB pour toute transaction immobilière.

La plupart des propriétaires ne sont pas en mesure de mener à bien un assainissement. Le rapport CECB Plus (1) aide les propriétaires à décider d'entreprendre un assainissement visant à améliorer l'efficacité énergétique. Il constitue une base de décision qui met en évidence les avantages et les coûts. Le CECB Plus est ainsi un précieux outil au service non seulement des propriétaires de biens immobiliers, mais aussi des cantons. Le coût à payer pour l'établissement d'un CECB Plus, dans le cas d'une maison familiale par exemple, se situe entre 1'000 et 1'500 francs. Les cantons suisses soutiennent l'établissement d'un CECB Plus via l'octroi d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 1'500 francs. Cependant, malheureusement pas encore partie (2).

Le dicton dit que «l'appétit vient en mangeant». Le rapport CECB Plus est un moyen d'éviter que les assainissements ne soient abandonnés. Des perspectives claires est un moyen de susciter de l'enthousiasme pour un projet, après quoi les choses peuvent se concrétiser. Le cadre du programme Bâtiments génère pas moins de 13 francs sous forme d'investissements. (3) Ce qui permet d'envisager des aides allouées par le canton pour les rapports CECB Plus sont compensées par les recettes fiscales, au travers des investissements.

1 <https://www.geak.ch/fr/produits/cecb-plus/>

2 <https://www.raiffeisen.ch/content/dam/www/rch/hypotheken/hypopedia/energetisches-bauen-und-modernisieren-foerderbeitraege-durch-die-Kantone-fr.pdf>

3 https://parlement.vs.ch/common/idata/parlement/vos/docs/2021/01/2021.02_Cr%C3%A9dit%20d%27engagement%20

Conclusion

Pour ces raisons, les auteurs du présent postulat invitent le canton à soutenir désormais financièrement l'établissement du CECB Plus, à l'instar des autres cantons.